

**Mouvement intra départemental 2022– ANNEXE 9**

**Imprimé pour le dossier de demande de bonification au titre d'une situation sociale grave**

**Document à faire parvenir avant le 2 mai 2022 accompagné des pièces justificatives\*, sous pli confidentiel mais de préférence à l'adresse mail [annie.boron@ac-reims.fr](mailto:annie.boron@ac-reims.fr) à Madame BORON, assistante sociale des personnels, DSDEN des Ardennes**

Nom : Prénom :  
Date de naissance :  
Situation familiale :

Affectation actuelle :

N° de téléphone (pour prise de contact) :

Vœux :

- -  
- -  
- -

Bonification demandée au titre de (rayer les mentions inutiles) :

- Sévices ou menaces graves dans la vie privée
- Situation financière très dégradée (surendettement)
- Décès brutal du conjoint et jeune(s) enfant(s) à charge
- Ascendant(s)
- Parent isolé (veuf, veuve, célibataire, autre parent déchu de l'autorité parentale d'un enfant mineur exerçant l'autorité parentale exclusive). Joindre tout justificatif attestant l'autorité parentale unique et tous documents attestant que la mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant (proximité de la famille, facilité de garde etc ...)

Signature du demandeur :

\* lettre explicitant votre demande en lien avec la situation sociale et familiale

---

**Avis du service social :**

- favorable  
 défavorable

Date :

Signature :